

Lunery

et ses quartiers

Juillet
20
21



Informations horaires mairie et annexe

Mairie :

02 48 23 14 20
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Annexe-Mairie :

02 48 68 91 95
lundi de 9 h à 12 h
mardi, mercredi
et vendredi de 15 h 15 à 17 h 15

Fermeture pour congés annuels

Agence Postale

Communale de Lunery :

du 9 août au 29 août

Annexe-mairie

et Agence Postale

Communale de Rosières :

du 19 juillet au 29 août

Lunery et ses quartiers

Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery
02 48 23 14 20
mairie@lunery.fr

Mise en page :

Ernesto Teixeira

Impression :

Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

Dépôt légal :

Juillet 2021 - 800 ex.



LE MOT DE L'ÉLUE

Chères Lunéroises, chers Lunérois, Mesdames, Messieurs,

Depuis mai 2020, j'ai intégré la commission Budget et Finances. Celle-ci aide à traiter les dossiers qui ont une incidence sur les finances de la commune, en les préparant lors de réunions de travail (budget de fonctionnement, investissement, emprunts, aides financières, etc...).

La notion de proximité revêt une importance toute particulière pour moi, puisque mes grands-parents ont habité Rosières puis Lunery et une partie de ma famille demeure toujours dans le bourg.

C'est le lien social que je souhaite établir avec tous les habitants qui se sentent attachés au devenir du village dans lequel ils ont choisi de vivre.

J'ai envie d'agir et j'ai une réelle volonté d'être à l'écoute de tous et attentive à vos besoins afin d'améliorer votre cadre de vie.

Brigitte Tridon Cantayre, *conseillère municipale*

VIE DES ÉCOLES

Cérémonie pour l'abolition de l'esclavage



Nous avons commémoré l'abolition de l'esclavage par un travail en classe sur des documents et le visionnage de quelques vidéos explicatives.

Puis, avec quelques jours de retard dus à la météo capricieuse, la municipalité a organisé un lâcher de colombes dans la cour.

Les CM1 nous ont lu le poème « L'esclave et l'oiseau » de Marceline Desbordes-Valmore juste avant que les oiseaux ne s'envolent pour le plus grand plaisir de tous les spectateurs.

L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par la mairie.

VIE DES ÉCOLES

Les Chaumes du Patouillet

Vendredi 2 avril, les élèves de CM1 ont participé à une sortie nature aux Chaumes du Patouillet (un des espaces naturels sensibles du Cher).

Guillaume, animateur de Nature 18, leur a proposé un travail de recherche, d'observation et de classement des petites bêtes afin de les sensibiliser à l'importance de chaque élément de la nature.

Les élèves ont réussi à attraper des araignées, des mouches, des vers, des fourmis... ils les ont observés, dessinés et bien sûr remis en liberté !



Les 100 jours d'école au CP et CE1

Depuis le début de l'année, nous comptons les jours d'école.

Mardi 27 avril, nous avons fêté nos 100 jours d'école !

Les élèves avaient apporté des œuvres faites à la maison que nous avons affichées dans la classe. Elles étaient toutes magnifiques : collages de gommettes, d'allumettes, de pâtes, de fleurs, de pommes de pin, de graines, de boules de coton et même de bonbons.

En classe, nous avons fait beaucoup de collections de 100... 100 cubes, 100 objets, 100 dessins sur les ardoises ... Nous avons travaillé par groupes alors il fallait se mettre d'accord et compter ensemble pour réussir. Nous avons aussi fait des collections de 100 à l'extérieur (100 cailloux, 100 pâquerettes...)

Ensuite, nous avons terminé la journée par un goûter.



VIE COMMUNALE

Lancement du dispositif Petites Villes de Demain à Saint-Florent-sur-Cher

De quoi s'agit-il ?

« Petites villes de demain » est un dispositif lancé par l'État, dans le cadre du plan de relance, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour. L'État met à disposition des communes des outils, et s'engage à les soutenir financièrement ou sur leurs besoins en ingénierie, pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire et mener à bien une politique de redynamisation.

« Petites villes de demain » s'adresse à des communes de moins de 20 000 habitants, considérées comme pôle de centralité. Les communautés de communes sont porteuses du dispositif, car l'attractivité de la ville centre et son dynamisme viendront rayonner largement sur tout le territoire. Ce dispositif s'échelonne sur la durée du mandat, jusqu'à 2026, mais finalement bien au-delà pour permettre de mener à bien les projets ambitieux qui seront retenus.

Quels sont les partenaires ?

Les candidatures ont été recueillies par les préfets de département. Conscientes que l'attractivité et le dynamisme de Saint-Florent-sur-Cher rejaillissent sur les communes de FerCher, ville et communauté de communes ont décidé de s'associer pour défendre la candidature de Saint-Florent-sur-Cher.

Dans le Cher, seules 17 villes ont été retenues. La candidature de Saint-Florent-sur-Cher a été confirmée par courrier de Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires.

Le dispositif « Petites Villes de Demain » repose sur une collaboration étroite entre Saint-Florent-sur-Cher et la Communauté de communes FerCher - Pays Florentais, mais aussi avec les partenaires tels que les services de l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le PETR Centre-Cher (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), etc.

Le COPIL est l'instance du dispositif qui se réunit une à deux fois par mois et statue sur l'avancement du projet et les orientations à prendre. Il est composé de 11 élus :

Au titre de la Ville de Saint-Florent-sur-Cher :

- **Nicole PROGIN,**
Maire de la ville
- **Pascal MNICH,**
1^{er} Adjoint en charge du personnel, du sport et de la vie associative
- **Monique LEPRAT,**
4^e Adjointe en charge du développement durable, de l'environnement, de la mobilité et de la cause animale
- **Patrick ESTEVE,**
5^e Adjoint en charge des travaux, de la sécurité, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- **Rafaël VILLALDEA,** 7^e Adjoint en charge
de la communication et des systèmes d'information
- **Nicolas GASCOIN,**
Conseiller municipal



Au titre de la Communauté de communes FerCher - Pays Florentais :

- **Fabrice CHABANCE,**
Président de la Communauté de communes
- **Nicole PROGIN,**
1^{ère} Vice-Présidente en charge du développement économique et Maire de Saint-Florent-sur-Cher
- **Sylvain JOLY,**
2^e Vice-Président en charge du tourisme et de la communication
- **Franck NORMAND,**
4^e Vice-Président en charges des finances
- **Michel BONNET,**
7^e Vice-Président en charge de l'urbanisme, de l'habitat, de la mobilité et de l'aire d'accueil des gens du voyage
- **Sonia PAZOS-MONVOISIN,**
Conseillère communautaire

Quelles sont les objectifs des Élus ?

Les ambitions des Élus peuvent se résumer ainsi :

- Des habitants qui se sentent bien et disposent de services de proximité, restent dans leur commune et s'y investissent !
- Pour agir sur le territoire, raisonner binôme communes - intercommunalité !

Quelle est la démarche ?

Petites Villes de Demain doit suivre plusieurs étapes, dont la première, la plus importante, est le diagnostic de l'existant qui servira de socle pour les projets et actions qui seront définis à terme pour redynamiser la ville de Saint-Florent-sur-Cher.

L'autodiagnostic a été réalisé en interne par les services de la Communauté de communes et de la Ville, courant mars et avril. Une réunion avec les services de l'État a permis de valider les travaux effectués.

Viennent ensuite les balades exploratrices réalisées par les Élus du territoire qui parcourent et observent la situation dans le périmètre du centre-ville, défini par les membres du COPIL.

Bientôt, les habitants du territoire ainsi que les acteurs économiques et de la vie locale, seront associés à la démarche : leur avis sera recueilli et des rencontres seront organisées.

Contact Presse :

Lise BAILLOT
Responsable secrétariat général
l.baillot@villesaintflorentsurcher.fr
02 48 23 50 06

Aurore RAMOS
Responsable urbanisme
aurore.amos@cc-fercher.fr
02 48 23 22 08

VIE COMMUNALE

« Un été à Lunery, c'est parti ! »



Ce samedi 19 juin 2021 a été donné le coup d'envoi d'« un été à Lunery », avec le vernissage du musée « Street Art-Graffiti », organisé avec brio par l'association Tiers-lieu « Le Cercle ». Dans une ancienne bâtisse paroissiale rénovée pour l'occasion, cette exposition atypique a rencontré un vif succès, totalement mérité, on y retrouve la collection personnelle d'Anti (à peu près 200 pièces d'artistes de toute l'Europe) ainsi que des sculptures signées par lui-même, leader incontestable de cette sympathique et dynamique association.

L'exposition est ouverte, le mercredi et le samedi de 14h à 19h et en semaine sur rendez-vous pour les groupes, entrée gratuite pour les résidents de la commune et 3 € pour les autres, 2€ l'adhésion annuelle à l'association pour tout le monde.

Dans un autre registre, le même jour l'US Lunery/Rosières Football a organisé sa journée découverte au stade, qui a ravi petits et grands. Enfin, pour clôturer ce premier week-end d'un été à Lunery, le traditionnel marché mensuel des producteurs organisé par le Comité des Fêtes de Rosières a pu se dérouler le dimanche 20 juin, malgré une météo capricieuse. Cet été dans votre commune de Lunery, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts...



Commune de Lunery : notre logo version 2021

Vous l'avez peut-être déjà aperçu : le logo de notre commune a fait peau neuve ! Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 31 mai, c'est avec plaisir que nous vous le présentons aujourd'hui.

Pour retravailler ce logo, l'équipe municipale l'a abordé très simplement : valoriser notre héritage, le pont et la cheminée, en le dépoussiérant. À cela, les élus ont souhaité apporter un changement de déterminant : « Mairie de Lunery » se transforme en « Commune de Lunery » afin de rassembler tous nos bourgs et d'affirmer notre identité.

Nous remercions Ernesto Teixeira, graphiste, qui a su nous accompagner sur cette démarche et retranscrire notre volonté de modernisation tout en restant fidèle à notre village.



D'un point de vue économique, la papeterie habituellement utilisée en Mairie sera actualisée au fur et à mesure des besoins. Pas de gaspillage ! Les véhicules communaux comme les panneaux

de nos rues conserveront l'ancien logo. Enfin, cette modernisation vient accompagner le travail engagé en ce début de mandat : redynamiser notre commune !

État des lieux : convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Cher



Après une première année de collaboration et de constat auprès des agents des différents services municipaux, Monsieur le Maire a obtenu à l'unanimité, lors du conseil municipal du 31 mai, l'autorisation de signer une convention avec le Centre de Gestion du Cher (CDG 18). Cette convention permet de bénéficier des prestations du service de psychologie du travail pour l'ensemble des services de notre commune (mairie, APC, bibliothèque, service technique et écoles).

En vertu de cette convention, un psychologue du travail du CDG 18 va intervenir au titre des prestations suivantes :

- Accompagnement individuel ou collectif d'un ou de plusieurs agents ;
- Réalisation d'audits d'organisation ciblés : réalisation d'un état des lieux de l'organisation actuelle de travail et propositions d'axes d'amélioration, accompagnement au changement organisationnel ;
- Conseils et accompagnement à la mise en place d'une démarche de prévention ou santé au travail.

Les activités du psychologue du travail ne sont pas à visée thérapeutique telles que le sont celles d'un psychologue clinicien. Il est spécialisé dans l'analyse du travail, de l'individu dans son environnement professionnel et de l'interaction qui s'exerce entre les deux. Il intervient dans les collectivités en tant que personne tiers, permettant de faire une analyse des situations de travail impartialement et dans la neutralité.

Cette démarche a pour objectif d'améliorer l'efficacité de notre collectivité territoriale d'un point de vue organisationnel tout en protégeant l'intégrité physique, psychologique et morale de chaque individu.

Réorganisation des services administratifs de la mairie

À compter du 30 août, **les services administratifs de la mairie** seront joignables et visitables :

- Lundi : de 9 h à 12h et de 14 h à 18h
- Mardi : de 9h à 12h et uniquement l'accueil de 15h à 18h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi : de 9h à 12h et uniquement l'accueil de 14h à 18h
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

À compter du 30 août, **l'Agence Postale Communale de Rosières** et **l'Annexe-mairie** seront ouvertes au public aux horaires suivants :

- Lundi : de 9h à 12h (uniquement l'Annexe-mairie) et de 14h15 à 16h15
- Mercredi : de 14h15 à 16h15
- Vendredi : de 14h15 à 16h15

ASSOS ET SOLIDARITÉ

CCAS

Bien vieillir à Lunery

Parce qu'être attentif à nos aînés, leur permettre de s'épanouir dans notre commune est essentiel pour notre équipe, le Centre Communal d'Action Sociale de Lunery envisage, si la crise sanitaire nous le permet, une semaine dédiée aux seniors, sur le bien vieillir en milieu rural et les liens intergénérationnels. Cette semaine se déroulera du 18 au 22 octobre 2021 et permettra d'informer, de sensibiliser les Lunérois aux problèmes de vieillissement mais également de présenter des services, des solutions et des accompagnements. Des associations et des partenaires locaux associés à l'opération proposeront de nombreuses animations, informations et services.

Curieux ? Patience... un programme vous sera communiqué dès la rentrée. En attendant, prenez bien soin de vous.

Aide à la licence sportive ou loisirs 2021-2022 pour les 3 à 18 ans

Afin d'encourager et de permettre la pratique d'un sport ou d'une activité de loisir, le Centre Communal d'Action Sociale propose un soutien financier. Le montant de l'aide est de 10 euros.

Les conditions d'attributions sont :

- avoir entre 3 et 18 ans,
- être domicilié sur la commune de Lunery,
- être inscrit à un club ou une association Lunéroise.

Pièces à fournir à la mairie :

- un justificatif de domicile du responsable légal du jeune bénéficiaire datant de moins de 3 mois,
- une copie de la pièce d'identité ou du livret de famille du jeune bénéficiaire,
- un formulaire Mairie à remplir (fourni par le club).

L'aide peut être accordée à plusieurs enfants d'un même foyer dès l'instant où chaque enfant dispose d'un justificatif d'adhésion annuelle à une association ou club de la commune.

Loisirs et Culture

Ce week-end de Pentecôte fut une totale réussite pour la Rencontre ARTISTIQUE. Quand nous avons lancé le projet, c'était vraiment osé, car début février l'indice COVID était très présent. Les inscriptions envoyées, les retours se sont succédés puisqu'au final 80 exposants étaient présents. Bien sûr avec des règles sanitaires que tous avaient pris connaissance à l'inscription. Pas de vernissage, circuit obligatoire pour la visite en commençant par la salle George Sand où Catherine Carbonel et Christine Tatin occupaient les cimaises et répondaient aux questions des visiteurs... à noter que des ventes ont été réalisées.



Les artisans avaient installé leurs stands dans la salle repas, ils ont bien vendu. La salle Gérard Philippe, occupée par le labyrinthe, permettait de présenter les œuvres des artistes expérimentés ou amateurs, une occasion de se faire connaître. Une exposition de très haute qualité, de la vente aussi. Sur la scène avaient pris place les œuvres des enfants (bien que leurs visites furent boudées). Beaucoup de visiteurs sur ces 3 jours qui nous ont ravis en sachant que cette rencontre pouvait être annulée même au dernier moment. Lundi remise des récompenses : médaille de l'Assemblée Nationale, deux livres pour le Conseil Régional, médaille du Conseil Départemental, deux coffrets cadeaux offerts par la Municipalité de Lunery : prix du Maire et prix de la Municipalité, prix du Comité des Fêtes de LUNERY. Tous les autres primés ont reçu un cadeau de l'association Loisirs et Culture accompagné d'un diplôme, les enfants ont reçu un chèque de notre part. Pour l'association beaucoup de travail, il y a l'avant et puis l'après... malgré la conjoncture nous avons fait face. Tous sont repartis enchantés de s'être retrouvés ou rencontrés pour certains, pour nous c'est notre satisfaction. Je ne citerai personne au risque d'en oublier ! Mais un grand MERCI à tous ceux de l'ombre qui nous aident pour le bon déroulement de cette manifestation, et puis merci aux inscrits qui nous ont fait confiance. Rendez-vous en 2022 en espérant que tout sera rentré dans l'ordre....

Pour info la date de la reprise de l'art floral : le 22 septembre ! En cours, la date de la journée pastel est à définir !



Les assos font leur rentrée :

Reprises des activités pour la saison 2021-2022 :

- RCL Rugby, le 17/08 pour les seniors, le 4/09 pour les enfants. Licence offerte par le club.
- USLR Football, le 4/09. Licence à prix coutant Pour l'école de foot.
- Gymnastique Lunéroise, le 6/09.
- Lunery Fitness, le 6/09.
- Tennis Club de Rosières, le 6/09.
- Gym seniors, le 5/09.
- Loisirs et culture, ateliers d'art floral, le 22/09

Presse locale : coordonnées des correspondants

Associations, habitants de Lunery et toute autre personne ayant besoin des services de la presse locale, voici les coordonnées des correspondants locaux :

- L'ÉCHO DU BERRY :
Thierry TORREZ
Tél. : 06 22 19 34 54
Mail : familletorrez@orange.fr
- LE BERRY RÉPUBLICAIN :
Nadine CLAVIER-CHEVRIAU
Tél. : 07 86 91 01 74
Mail : nadberry@orange.fr

N'hésitez pas à les contacter !



DIVERS

Élections départementales et régionales : remerciements aux assesseurs et scrutateurs !



Leïla, jeune Lunéroise de 18 ans, effectue son premier vote ce dimanche 20 juin.

L'équipe municipale tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont rendues disponibles les 20 et 27 juin derniers pour tenir les bureaux de vote. Sans leur présence, les conditions nécessaires à ce double vote en période de COVID n'auraient pu être respectées.

Un nouveau moyen de communication : IntraMuros

Afin de promouvoir notre territoire et ses manifestations, les élus communaux ont choisi de mettre à disposition de l'ensemble des communes FerCher et de leurs acteurs l'application IntraMuros. Celle-ci remplacera définitivement l'application Panneau Pocket fin septembre 2021.

L'application IntraMuros vous permet d'être informés, alertés et de participer à la vie locale. Vous avez la possibilité de recevoir vos notifications directement sur votre smartphone. À votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, la vie des associations, de nos commerçants et de nos services municipaux (écoles, bibliothèque,...). L'application est en cours d'installation sur notre commune, les informations seront complétées au fil des semaines.

Téléchargez l'appli et inscrivez-vous !



PRÉVENTION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

INFORMATIONS PRATIQUES

Pharmacies de garde
du 11 juillet au 10 octobre 2021
sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

11 juillet, 15 août et 12 septembre
Pharmacie André - 02 48 26 44 53
23, rue Parmentier - La Chapelle St-Ursin

14 juillet et 8 août
Pharmacie Dehmouche - 02 48 64 71 10
11, av. Anciens Combattants - Trouy

18 juillet, 1^{er} août et 26 septembre
Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

25 juillet, 29 août et 3 octobre
Pharmacie Padeloup - 02 48 55 00 50
6, av. Gabriel- Dordain - St-Florent-sur-Cher
Place de la République (durant la période des travaux)

22 août et 19 septembre
Pharmacie Desevaux - 02 48 55 03 98
22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

5 septembre et 10 octobre
Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28
55, Grande Rue - Chârost